



# Rues Vauban, Sèze, Tronchet

## Aménagement en double sens cyclable

### Août - septembre 2019

Dans le cadre du déploiement du double-sens cyclable en rive gauche du Rhône, la **Métropole de Lyon** inverse le sens des bandes cyclables des **rues Vauban, Sèze et Tronchet**, Lyon 6<sup>ème</sup>.

Un double-sens cyclable (**DSC**) est une voie de circulation à double sens dont l'un est réservé aux cyclistes. Les conducteurs de véhicules motorisés sont autorisés à circuler dans un seul sens, les cyclistes dans les deux sens.

Le **DSC** favorise la sécurité, les cyclistes et les automobilistes se voient mutuellement lors du croisement, comme le vélo arrive en face le risque d'ouverture intempestive de portière est minimisé.

La circulation des cyclistes est facilitée, ils évitent les détours et peuvent emprunter le chemin le plus court.

Les autres usagers profitent aussi d'une meilleure sécurité, grâce à la réduction de la vitesse des véhicules motorisés.




#### LA MOBILITÉ DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Lyon gère, entretient, exploite les voies et ouvrages pour que chaque usager puisse se déplacer sur des espaces publics sécurisés. Elle entreprend et anticipe l'aménagement de la ville de demain par la construction d'infrastructures multimodales majeures.

La Métropole de Lyon peut ainsi assurer une croissance harmonieuse de son territoire et se place au cœur des grands réseaux de transports nationaux et européens.

#### EN CHIFFRES

 **3 400 km**  
de voies gérées par la Métropole

 **8 327 560 m<sup>2</sup>**  
de trottoirs

 **1 600**  
carrefours à feux

**La Métropole s'engage**  
//// POUR UNE VILLE PLUS MOBILE



# Infos Travaux

## **RÉALISATIONS :**

- Rabotage de surface de la chaussée pour effacer la bande cyclable existante
- Création d'un nouveau marquage au sol

## **INCIDENCES :**

- Fermetures ponctuelles de la rue par tronçons à l'avancée du chantier

## **REFLEXES A ADOPTER :**

**L'inversion du sens des bandes cyclables dans les rues à sens unique demande une plus grande attention de tous les usagers**

### **Piétons :**

- soyez vigilants avant de traverser : regardez à gauche et à droite.

### **Cyclistes :**

- laissez la priorité aux piétons qui traversent la chaussée et qui ne pensent pas forcément à regarder du côté du double sens.
- restez vigilants lorsque vous croisez des véhicules, lorsque vous longez ceux en stationnement.
- faites attention aux sorties de parking et aux débouchés de véhicules sur la chaussée : priorité à droite.

### **Automobilistes :**

- Pensez à regarder des deux côtés : en intersection, en sortie de garage ou de stationnement.
- Ne croisez pas les cyclistes de trop près
- Ne stationnez pas sur les aménagements réservés à la circulation des cyclistes.
- Une fois garé, vérifiez qu'aucun cycliste n'arrive avant d'ouvrir la portière.

Les deux-roues motorisés ne sont pas autorisés dans les double-sens

### **CONTACT**

Grand Lyon  
04 28 67 51 20

**La Métropole s'engage**  
//// POUR UNE VILLE PLUS MOBILE